



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

## RÉUNION DU 08 DÉCEMBRE 2025

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos - Crier

Assiste : M Renault (Cda)

Absent : M Konté (Comité).

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

### COMMUNIQUÉ

#### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédent la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).



**COURRIERS CLUBS****JEF : Mail du 02-12-25**

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le samedi 06-12-à 12H00.

Pris note de votre proposition d'un autre gymnase le samedi 06-12-25 à 20H00.

La commission ne peut accepter votre proposition, le club de Sportifs de Garges n'ayant pas validé votre demande Footclubs (joueurs indisponibles).

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

**Persanaise Cfj : Mail du 03-12-25**

Pris note de la liste des joueurs pour la rencontre U12 du 30-11-25 à Marcouville.

La commission vous demande d'établir une feuille de match papier et de la transmettre au DVOF.

**Montmorency Futsal : Mail du 04-12-25**

Pris note du résultat de la rencontre Challenge U16 Sportifs de Garges contre Montmorency Futsal du 22-11-25.

**Asf Argenteuil : Mail du 05-12-25**

Pris note de la modification du gymnase suite indisponibilité du gymnase Coubertin pour le Téléthon.

Nouveau gymnase : Gymnase Jesse Owens – Rue de Rochefort.

Rencontres concernées du dimanche 07-12-25.

Match critérium U12 contre Afs Vauréal.

Match Critérium U14 contre Cergy-Pontoise Fc.

Match Senior D2 contre Osny United.

**Combo Futsal : Mail du 05-12-25**

Pris note de votre demande concernant le Challenge U14.

Votre équipe est exempte du tour de cadrage, voir le tirage dans les PV précédents.

**My Sarcelles Futsal : Mail du 07-12-25**

Pris note de votre interrogation concernant le point de pénalité pour forfait.

En application de l'article 23.6 des RS du DVOF, la commission futsal ne peut annuler le point de pénalité.

En effet le point de pénalité comptabilisé contre une équipe forfait général reste acquis.

**Combo Futsal : Mail du 08-12-25**

Pris note de votre mécontentement concernant la modification du jour du match contre Bezons SC.

La demande de changement du jour des rencontres pour le club de Bezons SC a été programmé le mercredi 03-12-25 sur le site du DVOF et paru dans le PV de la commission Futsal publié le 03-12-25.

**Persanaise Cfj : Mail du 08-12-25 (attestation mairie jointe).**

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Duclos le dimanche 21-12-25.

La commission reporte la rencontre de critérium U12 contre Asf Argenteuil à une date ultérieure.

**Jeunesse Ecouennaise Futsal : Mail du 09-12-25**

Pris note de la modification d'horaire pour vos rencontres à domicile

Gymnase Lemaire, 23 rue du Four Gaudon, 95440 Ecouen : **le samedi à 21H00**





## CONFIRMATION DE RÉSULTAT

### CRITÉRIUM U12

**Match n° 54927692** : Marcouville City CP 22 / Attainville Futsal C 22 du 07-12-25

Réception feuille de match papier

Marcouville City CP 22 : **9 Buts**

Attainville Futsal C 22 : **3 Buts**

### CHALLENGE U16

**Match n° 55073210** : Sportifs de Garges 21 / Montmorency Futsal 21 du 22-11-25

Pris note du problème de tablette pour la rencontre ci-dessus.

Pris note du mail des Sportifs de Garges confirmant le score de la rencontre.

Pris note du mail de Montmorency Futsal confirmant le score de la rencontre.

Sportifs de Garges 21 : **1 But**

Montmorency Futsal 21 : **9 Buts**

Montmorency Futsal qualifiée pour le prochain tour.

### SENIOR D3

**Match n° 54766953** : JEF 1 / Vémars st Witz Fc 1 du 22-11-25

Pris note de la FMI transmise au DVOF.

Pris note du courrier des 2 clubs informant du score de **6 à 6** pour la rencontre.

Pris note des courriers des 2 arbitres informant du score de **7 à 5** pour l'équipe de JEF 1

Considérant que conformément à l'article 128 des RG de la FFF pour l'appréciation des faits, les déclarations d'un officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire.

La commission futsal confirme le score de la rencontre.

JEF 1 : **07 Buts 3 Points**

Vémars st Witz Fc 1 : **05 Buts 0 Point**

Les clubs ont la possibilité de faire appel de la décision de la commission auprès du CACAC (commission d'appel chargé des affaires courantes).

## MATCH NON JOUÉ

### SENIOR D1

**Match n° 53534545** : Bezons Sc 1 / Attainville Futsal C2 du 20-11-25

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre

Match non joué pour cause de gymnase occupé par une autre association.

Le club recevant ayant été prévenu par la municipalité de l'indisponibilité du gymnase le jour même.

Les frais de déplacement des arbitres sont à la charge du club recevant.

La commission remet la rencontre à une date ultérieure.

## MODIFICATION D'HORAIRE

### SENIOR D3

**Jeunesse Ecouennaise Futsal** : le samedi à **21H00**



## MATCH REMIS

### SENIOR D1

Match n° 53534545 : Bezons Sc 1 / Attainville Futsal C2 : le mardi 13-01-26 à 21H00

Match n° 53534550 : Combo Futsal 2 / Attainville Futsal C2 : le samedi 17-01-26 à 18H00

### SENIOR D3

Match n° 54766959 : Jef 1 / Sportifs de Garges 3 : le samedi 20-12-25 à 21H00

### CRITÉRIUM U12

Match n° 54926643 : Persanaise Cfj 23 / Asf Argenteuil 21 : le dimanche 18-01-26 à 13H30

## 1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ

### CRITÉRIUM U14

Match n° 54927769 : Sannois Fce 21 / FC VLB 21 du 07-12-25

Lecture de la feuille de match.

Absence de l'équipe de FC VLB 21

Sannois Fce 21 : 5 Buts

FC VLB 21 : 0 But

FC VLB 21 : Amende 30€

## 2<sup>ème</sup> FORFAIT NON AVISÉ

### CRITÉRIUM U14

Match n° 54927903 : Garges Djibson Asc 21 / Marcouville City CP 21 du 07-12-25

Lecture de la feuille de match.

Absence de l'équipe de Marcouville City CP 21

Garges Djibson Asc 21 : 5 Buts

Marcouville City CP 21 : 0 But

Marcouville City CP 21 : Amende 35€

## NON ENVOI FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

### CRITÉRIUM U12

Match n° 54927698 : Marcouville City CP 22 / Sannois Fc 22 du 09-11-25

Match perdu par pénalité aux 2 équipes

Marcouville City CP 22 : 0 But

Sannois Fce 22 : 0 But

Marcouville City CP : Amende 52€



1<sup>er</sup>APPEL FEUILLE DE MATCH AU CLUB RECEVANT

CRITÉRIUM U14

Match n° 54927915 : Marcouville City CP 21 / Paris CDG 21 du 30-11-25

2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE MATCH AU CLUB RECEVANT  
ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U12

Match n° 54926648 : Cergy-Pontoise Fc 21 / Sannois Fce 21 du 29-11-25

Match n° 54926649 : Avicenne Asc 21 / Attainville Futsal C 21 du 30-11-25

SENIOR D3

Match n° 54766956 : Sportifs de Garges 3 / Enghien-Deuil Aj 1 du 22-11-25

CHALLENGE U14

Match n° 55073180 : Asf Argenteuil 22 / Garges Djibson Asc 21 du 23-11-25

CHALLENGE U16

Match n° 55073210 : Sportifs de Garges 21 / Montmorency Futsal 21 du 22-11-25

CHALLENGE FUTSAL U12

TIRAGE 1/8 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Week-end des **10 et 11-01-26**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**





N°	Match N°	CLUB	N° REF	CLUB	N° REF	DATE
1		PERSANAISE CFJ 21	11	PERSANAISE CFJ 23	13	Dimanche 11-01-26 à 11H00
2		MARCOUVILLE CITY CP 21	8	GARGES DJIBSON ASC 21	7	Dimanche 11-01-26 à 11H00
3		SANNOIS FCE 22	15	COMBO FUTSAL 21	6	Samedi 10-01-26 à 16H00
4		AVICENNE ASC 21	5	AFS VAURÉAL 21	2	Dimanche 11-01-26 à 13H30
5		SPORTIFS DE GARGES 21	16	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	4	Dimanche 11-01-26 à 15H15
6		ASF ARGENTEUIL 21	3	SANNOIS FCE 21	14	Dimanche 11-01-26 à 14H00
7		ACADEMY 95 21	1	PERSANAISE CFJ 22	12	Dimanche 11-01-26 à 12H30
8		PARIS CDG FUTSAL 21	10	MARCOUVILLE CITY CP 22	9	Samedi 10-01-26 à 16H00

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

## CHALLENGE FUTSAL U14

### TIRAGE 1/8 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Week-end des **10 et 11-01-26**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	N° REF	CLUB	N° REF	DATE
1		PERSANAISE CFJ 21	13	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	5	Dimanche 11-01-26 à 12H00
2		ASF ARGENTEUIL 21	3	ASF ARGENTEUIL 22	4	Dimanche 11-01-26 à 15H30
		OU		GARGES DJIBSON ASC 21	17	Dimanche 11-01-26 à 15H30
3		PARMAIN FUTSAL AS 21	12	SANNOIS FCE 22	16	Dimanche 11-01-26 à 11H00
4		AFS Vauréal 21	2	PERSANAISE CFJ 22	14	Dimanche 11-01-26 à 14H00
5		ACADEMY 95 21	1	AVICENNE ASC 21	6	Dimanche 11-01-26 à 14H30
6		MARCOUVILLE CITY CP 22	10	MARCOUVILLE CITY CP 21	9	Dimanche 11-01-26 à 12H00
7		SANNOIS FCE 21	15	PARIS CDG 21	11	Dimanche 11-01-26 à 14H00
8		COMBO FUTSAL 21	7	FUTSAL CLUB VLB 21	8	Dimanche 11-01-26 à 12H00

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur





Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.  
Prévenir la commission et la CDA.

## COUPE CVO FUTSAL

### TIRAGE 1/8 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Semaine 03 du **12-01 au 18-01-26** ou semaine 07 du **09-02 au 15-02-26**

**La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 15-02-26**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	N° REF	CLUB	N° REF	DATE
1		FOOT INDOOR LOISIR 1	12	ARNOUVILLE USC 1	16	Samedi 17-01-26 à 18H20
2		AFS VAUREAL 1	1	MONTIGNY LVBD 1	13	Vendredi 16-01-26 à 21H30
3		SEM NOME FC 1	15	MONTMAGNY ASFS 1	14	Samedi 17-01-26 à 19H00
4		AVICENNE ASC 1	4	COMBO FUTSAL 1	5	Samedi 17-01-26 à 20H30
5		SPORTIFS DE GARGES 1	10	GOUSSAINVILLE FC 1	8	Samedi 17-01-26 à 15H00
6		ASF ARGENTEUIL 1	2	EAUBONNE CSM 1	6	Samedi 17-01-26 à 20H45
7		ATTAINVILLE FUTSAL C 1	3	MARCOUVILLE CITY CP 2	9	Samedi 17-01-26 à 20H30
8		GARGES DJIBSON ASC 2	7	BEZONS FUTSAL CLUB 1	11	Samedi 17-01-26 à 13H30

Pour la Coupe CVO Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire.

Arbitrage

*Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.*

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.  
Prévenir la commission et la CDA.





## PLATEAUX FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U8 et U10 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U8-U10 et Feuille de Présence U8-U10.**

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

### PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°4 - Week-end des 13 et 14 Décembre 2025			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 14 Décembre 2025 (coup d'envoi à 09h30)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Avicenne Asc (1-2) Asf Argenteuil 1 Futsal Club VLB (1-2) Garges Djibson Asc 1
Dimanche 14 Décembre 2025 (coup d'envoi à 11h00)			
Afs Vauréal	Gymnase des Toupet Avenue Louise Michelle 95480 Vauréal	6	Afs Vauréal (1-2) Persanaise Cfj (1-2) Marcouville City Cpa (1-2)

### 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAUX U10 des 06 et 07-12-25

Ermon Ams : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 06-12-25

Avicenne Asc : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 07-12-25

Afs Vauréal : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 07-12-25

### 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAUX U8 du 30-11-25

Asf Argenteuil : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 30-11-25 à Persanaise Cfj

FC VLB : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 30-11-25 à Persanaise Cfj

**PLATEAUX U10 des 06 et 07-12-25**

**Marcouville city CP** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 06-12-25 à Ermont Ams  
**Paris CDG Futsal** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 06-12-25 à Ermont Ams  
**FC VLB** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 07-12-25 à Sportifs de Garges  
**Garges Djibson** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 07-12-25 à Sportifs de Garges  
**Asf Argenteuil** : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 07-12-25 à Afs Vauréal

**2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS**

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

**PLATEAUX U10 des 08 et 09-11-25**

**Paris CDG** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 09-11-25 à Persanaise Cfj.

**2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS**

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

**PLATEAUX U10 des 22 et 23-11-25**

**Paris CDG Futsal** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 22-11-25  
**Garges Djibson Asc** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 23-11-25  
**Asf Argenteuil** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 23-11-25

**. NON TRANSMISSION FEUILLE DE PRÉSENCE DU CLUB VISITEUR APRÈS 2 RELANCES**

**Paris CDG Futsal** : **Amende 52€**

Non transmission feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 09-11-25 à Persanaise Cfj après 2 relances.

Prochaine réunion : Lundi 22-12-25 à 18H30